



1 JOUR

UTILISER LA MÉTHODE ALARM POUR L'ANALYSE DES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES ET METTRE EN ŒUVRE LE RETOUR D'EXPÉRIENCE

■ CONTEXTE

La démarche de certification, met l'accent sur la maîtrise des risques liés aux soins dans laquelle s'inscrit pleinement le dispositif de gestion des événements indésirables. Cette gestion des événements indésirables, comprenant notamment les événements indésirables graves et les presque-accidents, est considérée par la HAS comme une opportunité d'analyse des pratiques et de mise en œuvre d'une dynamique collective de gestion des risques. Le dispositif doit donc être opérationnel et permettre l'implication des professionnels et la mise en place du retour d'expérience en vue d'améliorer la culture de sécurité.

Il convient donc de pérenniser et optimiser ce dispositif pour maintenir son bon fonctionnement en adéquation avec les évolutions réglementaires et disposer des moyens nécessaires à l'amélioration de la culture de sécurité.

■ OBJECTIFS

- Savoir identifier les événements devant faire l'objet d'une analyse des causes profondes et identifier le dispositif adapté
- Savoir mettre en œuvre l'analyse des événements indésirables et des presque-accidents avec les professionnels concernés
- Savoir utiliser la méthode ALARM et animer la réunion d'analyse
- Être capable d'organiser le retour d'expérience au sein de l'établissement

■ PUBLIC VISÉ

Directeurs, responsables qualité, pharmaciens, encadrement, cadres de santé, professionnels de santé (médecins, paramédicaux...),...

■ PRÉREQUIS

Aucun prérequis

■ DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Approche pédagogique :

Concrète et pragmatique basée sur des méthodes de pédagogie actives : alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et démonstratives. Vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme.

Supports pédagogiques :

Support de formation en format power point-cas pratiques

Évaluation :

Évaluation de la satisfaction et des réactions sur la base d'un questionnaire d'évaluation, complété par chaque participant et évaluation des apprentissages réalisés en termes de connaissances et compétences sur la base de questionnaires pré-tests et post-tests.

Modalités d'organisation :
Formation en distanciel (visio)
40 participants max.

Durée : 1 jour (7 heures)

Profil du formateur :

Formateur MAOQUAL disposant d'une expérience dans la formation continue, d'une expertise dans le domaine de la gestion des risques en santé et de la certification des établissements de santé

Accessibilité :

Nous contacter afin de prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné

Modalités et délais d'accès :

Formation ouverte à l'inscription tout au long de l'année.

Dates à définir après étude de vos besoins et en fonction de votre calendrier et des disponibilités des intervenants.

Délais moyens pour débiter la formation dépendant de la période souhaitée.

Possibilité de débiter votre formation au plus tard sous 30 jours ouvrés suite au premier contact.

TARIFS INTER ÉTABLISSEMENTS

PRÉSENTIEL | 450 € par personne
par jour

VISIO | 350 € par personne
par jour

Pour 4 participants inscrits, le 5ème est gratuit

TARIFS INTRA ÉTABLISSEMENTS

1400 € par jour de formation

*Possibilité d'étude de tarif préférentiel
selon la fidélité*

QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES SOINS

SÉCURISATION DES SOINS

UTILISER LA MÉTHODE ALARM POUR L'ANALYSE DES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES ET METTRE EN ŒUVRE LE RETOUR D'EXPÉRIENCE

■ DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

INTRODUCTION

Contexte

- Les exigences réglementaires et normatives
- Les attendus de la certification
- Définitions et typologies d'évènements indésirables
- Les différents dispositifs en place dans les établissements

L'analyse des évènements indésirables avec la méthode ALARM

- Choix des évènements indésirables à analyser et du dispositif d'analyse (CREX, RMM...)
- Organiser et animer la réunion d'analyse
- Maîtriser la méthode ALARM pour la mise en œuvre de l'analyse

Cas pratique

- Le choix et suivi des actions

L'évaluation de la démarche et mise en place du retour d'expérience

- Enjeux pour le renforcement de la culture de sécurité
- Le retour d'expérience
- L'évaluation du dispositif
- La communication
 - Sur l'organisation de l'établissement et la méthodologie
 - Sur les évènements indésirables analysés et les actions mises en place
 - Sur le dispositif d'analyse

CONCLUSION